

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD212 Ethique			
Ancien Code	ECAD2B12AD212	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOAD2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patricia MOLET (patricia.molet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement concerne l'agir de la personne dans sa sphère privée, citoyenne et professionnelle, à travers sa vie quotidienne.

Elle a pour but d'amener l'étudiant, appelé à s'insérer dans le milieu professionnel et dans une société durable, à amorcer et à structurer une réflexion sur ses futures responsabilités de citoyen, de professionnel et d'être humain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Définir, identifier, expliciter et illustrer différentes notions éthiques
- Définir, identifier, expliciter et illustrer la citoyenneté dans ses dimensions historique et actuelle
- Définir, identifier, expliciter et illustrer l'éthique environnementale
- Définir, identifier, expliciter et illustrer le développement durable
- Définir, identifier, expliciter et illustrer la RSE
- Appliquer ces notions à une situation donnée

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD2B12AD212C Déontologie ou citoyenneté

24 h / 2 C

Contenu

- L'éthique
- Notions liées à l'éthique
- La démarche citoyenne
- L'éthique environnementale
- Le développement durable
- La RSE

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Mises en situation, travail en équipe ou en individuel (lecture, exercices, réflexion...), films documentaires

Importance de la prise de notes personnelles de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative

Sources et références

Les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED en regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations PowerPoint

Documents supplémentaires en fonction de la matière vue au cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit 100%

Le résultat des exercices et activités réalisés au cours fait partie intégrante de la matière de l'examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Exceptions

• D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du **parcours académique** de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

• L'étudiant qui souhaite s'impliquer dans une **participation citoyenne** à travers un mandat au niveau de l'OEH (présidence, vice-présidence, mandat OEH externe dans le pôle hennuyer, à l'ARES ou dans une organisation représentative des étudiants), de HELHa-Sport (présidence, vice-présidence), dans un Conseil HE (Conseil pédagogique, Conseil social) et/ou à l'Organe de Gestion), dans le Conseil de Département Economique de la HELHa, pourrait bénéficier, à sa demande, d'un dispositif d'évaluation différent dans cette UE. Pour cela, il lui faudra prendre contact avec la Direction pour lui signifier son souhait d'une telle participation citoyenne et prendre connaissance des modalités spécifiques concernant son implication dans son mandat (Contrat de valorisation de la participation étudiante - Volet institutionnel). Lors de l'année académique durant laquelle l'UE est inscrite au programme d'études de l'étudiant, celui-ci prendra contact avec l'enseignant pour obtenir les modalités particulières du travail demandé lors de l'année académique en cours (Contrat de valorisation de la participation étudiante - Volet réflexif).

L'ensemble de cette démarche doit être faite pour le 15 octobre.

Bien que l'UE concernée soit organisée au Q2, l'étudiant sera évalué sur l'ensemble de son mandat réalisé en Q1 et Q2. En cas d'échec en 1ère session (Q2), l'étudiant bénéficiant du dispositif d'exception, devra en 2de session (Q3) soit fournir un nouveau travail réflexif, soit présenter l'examen écrit sur le cours. Les consignes du titulaire seront fournies à l'étudiant lors de la consultation des copies. En cas de non-respect de ces modalités (l'étudiant ne prend pas contact avec l'enseignant lors de la période officielle de consultation des copies du Q2...), la note finale correspondra à un "Pas Présenté" (PP).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).